

| Classe | Unités                      | ISIN         | Date       | VIN      |
|--------|-----------------------------|--------------|------------|----------|
| C      | Capitalisation <sup>1</sup> | BE0935007246 | 31/08/2024 | 271,00 € |
| C      | Distribution <sup>2</sup>   | BE0935006230 | 31/08/2024 | 252,51 € |

Il s'agit d'une communication publicitaire

## DIERICKX LEYS FUND II EQUITY

Un compartiment de la sicav belge Dierickx Leys Fund II (OPC)  
Société de gestion : Société belge Cadelam S.A.

### Rapport mensuel sur base des données du 31/08/2024

#### Description du compartiment

Morningstar rating™<sup>3</sup> ★★ Morningstar note de durabilité™<sup>4</sup>



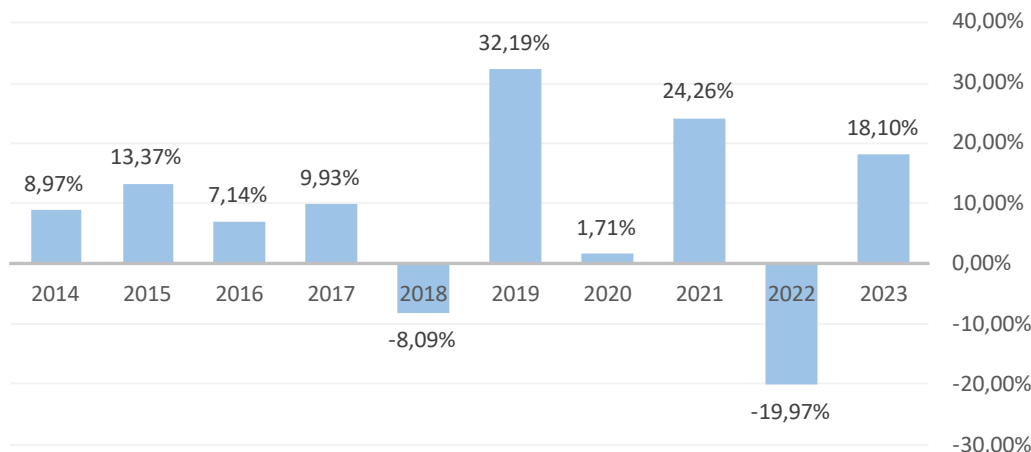
Le compartiment vise à proposer le meilleur résultat global possible en euros. Le compartiment investit principalement en actions, sans répartition géographique fixe. La majorité du portefeuille est constituée d'actions de grandes entreprises internationales. En outre, le compartiment investit dans des actions de petites et moyennes entreprises dans le but de répondre à des niches économiques spécifiques ou à des opportunités d'investissement. En outre, des investissements peuvent être effectués dans d'autres instruments : options, futures, OPC, obligations convertibles, espèces ou titres de créance. Le compartiment est géré activement. Le compartiment n'est pas géré par rapport à un benchmark.

#### Rendement au 31/08/2024

Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

#### Performance historique par année calendrier

|      |         |
|------|---------|
| 2023 | 18,10%  |
| 2022 | -19,97% |
| 2021 | 24,26%  |
| 2020 | 1,71%   |
| 2019 | 32,19%  |
| 2018 | -8,09%  |
| 2017 | 9,93%   |
| 2016 | 7,14%   |
| 2015 | 13,37%  |
| 2014 | 8,97%   |



#### Performances historiques jusqu'au 31/08/2024

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Depuis le 01/01/2023 | 10,68% |
| 3 ans                | 3,14%  |
| 5 ans                | 7,85%  |
| 10 ans               | 8,10%  |
| Depuis la création   | 7,22%  |

Les rendements historiques sur plus d'un an sont présentés sous forme de rendements actuariels et les rendements historiques sur moins d'un an sont présentés sous forme de rendements cumulés. Ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour des rendements futurs. Ils ne tiennent pas compte des frais et taxes à l'achat ou à la vente.

Source: Dierickx Leys Private Bank

#### Les ratios

##### Volatilité sur 3 ans

14,98%

Définition: la mobilité du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque que court l'investisseur est important.

##### Ratio de Sharpe

0,15

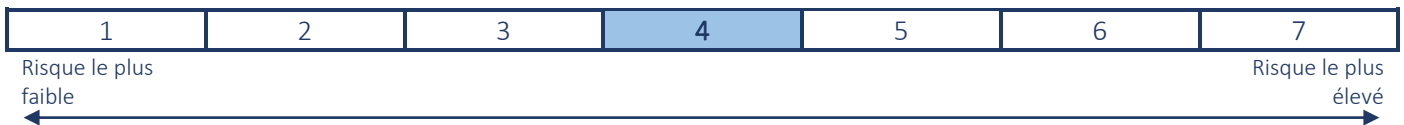
Définition: ce chiffre permet de comparer les résultats des fonds ou de compartiments de fonds. Plus le ratio est élevé, plus il est intéressant, à un certain risque pris, d'obtenir un rendement supplémentaire. Le ratio de Sharpe indique le rendement par rapport au rendement sans risque par unité de risque couru. Le rendement sans risque est le rendement qu'un investisseur pourrait attendre sur un investissement sans risque.

Evolution de la VIN de l'unité capitalisation 2019-2024



Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

**Indicateur de risque:** consultez également le « Informations essentielles pour les investisseurs »



**⚠** Pour l'indicateur de risque, on suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement en cas de vente anticipée et le rendement peut être inférieur. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Nous avons classé ce produit dans la classe 4 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque moyen. Cela signifie que les pertes potentielles sur les performances futures sont estimées à un niveau moyen et qu'il est possible que nous ne soyons pas en mesure de vous payer en raison d'un mauvais marché.

- **Risque de change:** Le compartiment est libellé en euros et plus de 50% du portefeuille sont investis dans une autre devise, ce qui donne lieu à un risque élevé de fluctuations des taux de change.

Comme ce produit n'est pas protégé contre les performances futures du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne pouvons pas vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre mise.

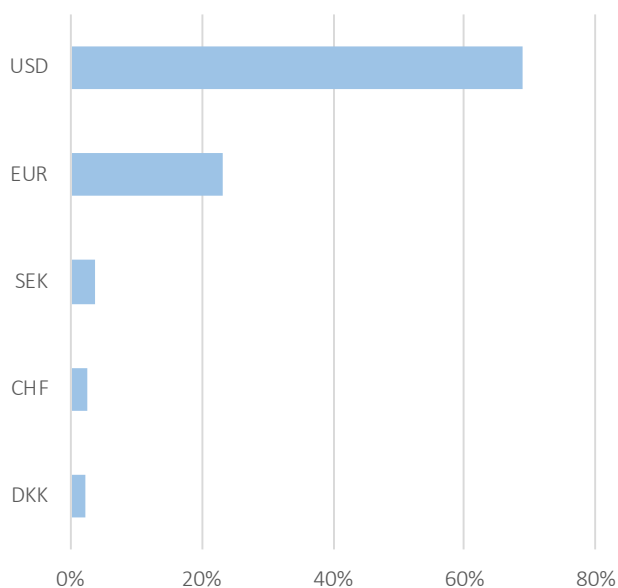
**Autres données clés**

|                                                                      |              |                                      |                                      |
|----------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Création                                                             | 14 mai 2010  | Frais de sortie                      | 0%                                   |
| Échéance                                                             | aucune       | Anti-dilution Levy <sup>5</sup>      | Oui                                  |
| Catégorie                                                            | actions      | Souscription/remboursement           | tout jour ouvrable belge jusqu'à 16h |
| Frais d'entrée                                                       | maximum 1,5% | Publication des valeurs d'inventaire | De Tijd/l'Echo et dierickxleys.be    |
| Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement | 1,7 %        |                                      |                                      |
| Coûts de transaction                                                 | 0.1%         |                                      |                                      |
| Souscription minimale                                                | 1 par unité  |                                      |                                      |

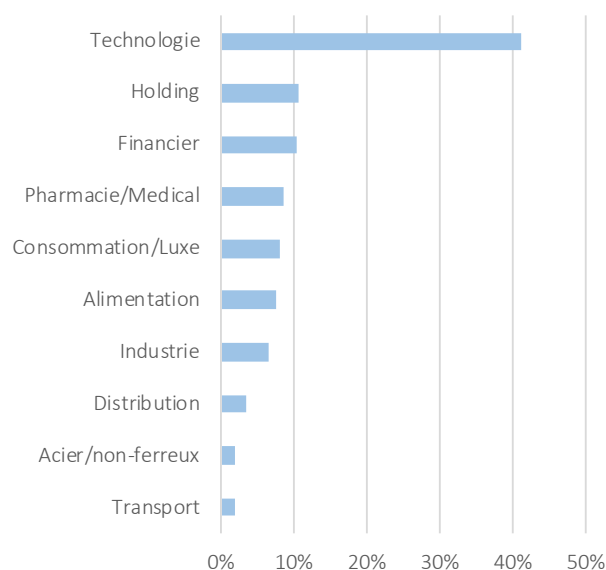
**Taxes imposées et applicables à un investisseur moyen non professionnel, personne physique, résidant en Belgique.**

|                         | Précompte mobilier                                            | Taxe sur les opérations boursières                  |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Parts de distribution   | 30% sur les dividendes versés                                 | aucune                                              |
| Parts de capitalisation | aucune, du fait de moins de 10% d'actifs portant des intérêts | 1,32% à la sortie (maximum 4.000 € par transaction) |

**Répartition des devises du portefeuille global**



**Répartition sectorielle du portefeuille d'actions**



## Commentaires du gestionnaire concernant le mois de août 2024

---

### Du crash au rallye en août

Le marché boursier européen a atteint de justesse un nouveau record en août, tandis que le marché boursier américain est resté juste en dessous. Toutefois, au début du mois d'août, il semblait peu probable que les marchés boursiers terminent le mois dans le vert.

En effet, au cours des trois premiers jours de négociation, les marchés boursiers ont chuté d'environ six pour cent de part et d'autre de l'Atlantique. Ces turbulences sur les marchés financiers s'expliquaient d'abord par un chiffre étonnamment faible du secteur manufacturier américain (ISM Manufacturing PMI -1,7 point à 46,8) ainsi que par une hausse plus rapide que prévue du taux de chômage aux États-Unis (+0,2 point à 4,3%). Ces deux chiffres ne correspondaient pas à l'image d'un atterrissage en douceur espéré, où les hausses de taux d'intérêt de la banque centrale freineraient suffisamment l'inflation sans entraîner l'économie dans une profonde récession.

En outre, une hausse inattendue des taux d'intérêt de la Banque du Japon (BoJ) a entraîné un renforcement du yen, obligeant de nombreux acteurs du marché à liquider leurs opérations de portage (carry trades). Il s'agit de structures d'investissement populaires dans lesquelles une personne emprunte de l'argent dans un pays où le taux d'intérêt est relativement bas et l'investit ensuite dans des actifs à rendement plus élevé. Toutefois, si la devise dans laquelle l'emprunt a été effectué (dans ce cas, le yen japonais) commence à s'apprécier à nouveau, cette stratégie risque d'entraîner des pertes. Les investissements achetés avec l'argent emprunté doivent alors forcément être vendus. Le fait que ces ventes forcées aient eu lieu au cours d'un mois d'été peu liquide n'a évidemment pas arrangé les choses, ce qui a conduit le VIX (indice de volatilité) à atteindre son niveau le plus élevé depuis le krach du Covid. Des propos rassurants émanant des couloirs de la Banque centrale japonaise au sujet de nouvelles hausses des taux d'intérêt ont quelque peu calmé les esprits, même si le gouverneur de la BoJ, Kazuo Ueda, a réaffirmé par la suite son intention de poursuivre sur une voie monétaire plus restrictive si l'économie japonaise continuait à se comporter selon les attentes. Toutefois, on ne sait pas exactement combien de carry trades avec des yens empruntés sont encore en circulation et dans quelle mesure ils peuvent encore affecter la volatilité\* des marchés financiers mondiaux.

Quelques indicateurs économiques plus encourageants, tels qu'un secteur des services américain de nouveau sur la voie de l'expansion (ISM Services PMI +2,6 points à 51,4), des ventes au détail supérieures aux prévisions et des demandes initiales d'allocations de chômage inférieures aux prévisions, ont ensuite complètement rassuré les marchés boursiers. Jerome Powell, président de la Réserve fédérale (FED), s'est également montré plus accommodant lors de la rencontre annuelle des banquiers centraux à Jackson Hole, dans le Wyoming, suggérant en des termes peu équivoques (du moins pour un banquier central) qu'il pourrait être temps d'assouplir la politique monétaire. Compte tenu des taux sur le marché, des baisses des taux d'intérêt de près de 100 points de base sont déjà anticipées pour l'année civile en cours.

\* Définition de la volatilité: la variabilité du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque que court l'investisseur est élevé.

Il n'y a eu que huit baisses dans le portefeuille en août. Quatre d'entre elles appartiennent à ce que l'on appelle les « Magnificent Seven », le groupe qui domine les indices boursiers américains depuis un certain temps. Alphabet class C, ASML Holding et Amazon ont baissé de 5%, et Microsoft de < 1%. Les autres actions sont Danaher (- 3%), Salesforce, Hershey Foods et KBC Groep (toutes trois - 2%).

Le cours de l'action de Fortinet a augmenté de 32% grâce à des résultats meilleurs que prévu. Veeva Systems (+ 13%), Sonova Holding (+ 10%) et Newmont Corp (+ 9%) ont également été en mesure de surprendre positivement avec leurs résultats. Les autres actions en hausse sont Coca Cola Co, Berkshire Hathaway (toutes deux + 9%), les prestataires de services MSCI et Moody's (tous deux + 7%), Exor (+ 6%) et enfin Booking Holdings (+ 5%).

Le compartiment a réalisé un rendement non annualisé de 1,51% en août.

## Transactions août 2024

---

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| <b>↑ Achats</b> | <b>↓ Ventes</b> |
| NIHIL           | NIHIL           |

---

|                    |                  |
|--------------------|------------------|
| <b>↑ Accumuler</b> | <b>↓ Réduire</b> |
| NIHIL              | NIHIL            |

---

Inventaire de août 2024

| <i>Secteur</i>           | <i>Total du secteur</i> | <i>Nom</i>               | <i>ISIN</i>  | <i>Devis</i> | <i>Cours</i> | <i>Quantité</i> |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|
| <i>Acier/non-ferreux</i> | 1,85%                   | NEWMONT CORPORATION      | US6516391066 | USD          | 53,39        | 144 828         |
| <i>Alimentation</i>      | 7,45%                   | ANHEUSER-BUSCH INBEV     | BE0974293251 | EUR          | 55,3         | 178 236         |
|                          |                         | NESTLE SA                | CH0038863350 | CHF          | 91,02        | 28 635          |
|                          |                         | COCA COLA CO             | US1912161007 | USD          | 72,47        | 64 214          |
|                          |                         | HERSHEY FOODS            | US4278661081 | USD          | 193,06       | 64 473          |
| <i>Consommation/Luxe</i> | 8,10%                   | BOOKING HOLDINGS         | US09857L1089 | USD          | 3909,23      | 3 613           |
|                          |                         | LVMH                     | FR0000121014 | EUR          | 674,3        | 18 375          |
|                          |                         | MONCLER                  | IT0004965148 | EUR          | 55,42        | 96 898          |
| <i>Distribution</i>      | 3,48%                   | AMAZON COM               | US0231351067 | USD          | 178,5        | 81 246          |
| <i>Financier</i>         | 10,45%                  | MOODY'S CORP             | US6153691059 | USD          | 487,74       | 33 147          |
|                          |                         | KBC GROEP                | BE0003565737 | EUR          | 70,34        | 83 591          |
|                          |                         | BANK OF AMERICA CORP.    | US0605051046 | USD          | 40,75        | 223 064         |
|                          |                         | MSCI                     | US55354G1004 | USD          | 580,59       | 20 336          |
| <i>Holding</i>           | 10,72%                  | BERKSHIRE HATHAWAY CL B  | US0846707026 | USD          | 475,92       | 41 949          |
|                          |                         | EXOR NV                  | NL0012059018 | EUR          | 100,6        | 155 544         |
|                          |                         | SOFINA                   | BE0003717312 | EUR          | 220          | 16 919          |
| <i>Industrie</i>         | 6,44%                   | ACKERMANS VAN HAAREN     | BE0003764785 | EUR          | 179,8        | 16 411          |
|                          |                         | SCHNEIDER ELECTRIC       | FR0000121972 | EUR          | 229,7        | 67 341          |
| <i>Pharmacie/Medical</i> | 8,58%                   | OTIS                     | US68902V1070 | USD          | 94,69        | 102 588         |
|                          |                         | DANAHER                  | US2358511028 | USD          | 269,31       | 31 614          |
|                          |                         | SONOVA HOLDING           | CH0012549785 | CHF          | 295,8        | 19 665          |
|                          |                         | NOVO NORDISK             | DK0062498333 | DKK          | 938,1        | 62 691          |
| <i>Technologie</i>       | 41,11%                  | UNITEDHEALTH GROUP       | US91324P1021 | USD          | 590,2        | 19 794          |
|                          |                         | ALPHABET INC class C     | US02079K1079 | USD          | 165,11       | 91 431          |
|                          |                         | CHECK POINT SOFTW.TECHN. | IL0010824113 | USD          | 192,5        | 79 437          |
|                          |                         | CISCO SYSTEMS            | US17275R1023 | USD          | 50,54        | 150 343         |
|                          |                         | ADOBE                    | US00724F1012 | USD          | 574,41       | 18 733          |
|                          |                         | MICROSOFT                | US5949181045 | USD          | 417,14       | 47 539          |
|                          |                         | FORTINET                 | US34959E1091 | USD          | 76,71        | 104 170         |
|                          |                         | VISA                     | US92826C8394 | USD          | 276,37       | 22 800          |
|                          |                         | APPLE COMPUTER           | US0378331005 | USD          | 229          | 61 957          |
|                          |                         | TAIWAN SEMICONDUCTOR     | US8740391003 | USD          | 171,7        | 71 733          |
|                          |                         | MASTERCARD               | US57636Q1040 | USD          | 483,34       | 13 785          |
|                          |                         | ASML HOLDING             | NL0010273215 | EUR          | 812          | 15 983          |
|                          |                         | ACCENTURE PLC CLASS A    | IE00B4BNMY34 | USD          | 341,95       | 33 530          |
|                          |                         | VEEVA SYSTEMS -CLASS A   | US9224751084 | USD          | 216,44       | 18 673          |
|                          |                         | ASSA ABLOY AB -B-        | SE0007100581 | SEK          | 331,1        | 462 693         |
| <i>Transport</i>         | 1,82%                   | PAYCHEX                  | US7043261079 | USD          | 131,2        | 50 323          |
|                          |                         | SALESFORCE               | US79466L3024 | USD          | 252,9        | 15 889          |
|                          |                         | UNION PACIFIC CORP       | US9078181081 | USD          | 256,09       | 29 714          |
|                          |                         |                          |              |              |              |                 |

## Informations sur des aspects sociaux, éthiques et environnementaux

---

### Politique de durabilité

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne vise pas la réalisation d'un objectif environnemental ou social. Outre les paramètres financiers tels que le chiffre d'affaires, le bénéfice, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, des paramètres non financiers sont également pris en compte. Un score ESG est utilisé pour ces paramètres non financiers. Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:

- Les entreprises ayant les meilleures notations en termes de risques ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.
- Les entreprises ayant les moins bonnes notations en termes de risques ESG sont automatiquement exclues de l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.
- Les entreprises qui ne font partie ni des « Best in Class », ni des « Worst in Class » sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas.

Le manager ESG conduit alors une analyse ESG objective, indépendamment d'éventuelles caractéristiques financières favorables, en veillant à ce que chaque produit financier dont il faut délibérer bénéficie d'un traitement égal (en d'autres termes: rigoureux) sur le plan des risques ESG. Outre l'exclusion, le score ESG fait partie intégrante de la procédure de décision d'investissement. Le score ESG intègre des thèmes et des risques environnementaux et/ou sociaux comme le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection et la sécurité des données, et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'un risque est prise en compte. Vous trouverez plus d'informations sur la politique de durabilité ESG sur le site <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>

SFDR: Le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales (ou une combinaison de ces caractéristiques) telles que décrites à l'article 8 du SFDR.

**La décision d'investir dans le compartiment doit tenir compte des caractéristiques ou des objectifs de ce compartiment.**

<sup>1</sup> Les parts de capitalisation n'allouent aucun dividende. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti).

<sup>2</sup> Les parts de distribution allouent chaque année un dividende, pour autant toutefois que les résultats du compartiment le permettent.

<sup>3</sup> Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses de placement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative du rendement historique d'un fonds d'investissement en tenant compte du risque et des coûts réglés. Il ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé sur base d'une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et sont comparés à des fonds d'investissement similaires. En fonction de leur score ils reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% des scores les plus élevés obtiennent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% moyens 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les 10% moins performants une étoile. Le score est calculé mensuellement en fonction du rendement historique sur dix ans et ne tient pas compte de l'avenir.

<sup>4</sup> Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar Sustainability Rating permet aux investisseurs d'évaluer les investissements en matière de durabilité sur la base des trois facteurs suivants : Environmental (environnement), Social (politique sociale) et Governance (bonne gouvernance d'entreprise). Le score exprimé en globes sur une échelle de 1 à 5 donne directement aux investisseurs un aperçu du degré de durabilité d'un portefeuille de fonds. Les fonds d'investissement sont classés par catégorie, comparés à des fonds d'investissement similaires sur la base de leur score de durabilité et obtiennent un à cinq globes. Dans chaque catégorie, les 10% les mieux notés obtiennent 5 globes, les 22,5% suivants obtiennent 4 globes, les 35% du milieu obtiennent 3 globes, les 22,5% suivants obtiennent 2 globes et les 10% les moins bien notés obtiennent un globe. L'attribution de cette échelle de notation au compartiment ne signifie pas que le compartiment répond à vos propres objectifs de durabilité.

<sup>5</sup> L'« anti-dilution levy » est un mécanisme permettant aux différents compartiments de la sicav de compenser les coûts de transaction résultant de souscriptions et de rachats importants par des investisseurs entrants et sortants. Grâce à ce mécanisme, les investisseurs existants ne doivent plus prendre en charge indirectement les coûts de transaction, car ces coûts peuvent être répercutés directement aux investisseurs entrants et sortants. Le mécanisme n'est appliqué que lorsqu'un seuil déterminé est atteint. Le conseil d'administration de la sicav fixe un seuil comme événement déclencheur pour les souscriptions ou rachats nets. Ce seuil est déterminé par compartiment et exprimé en pourcentage du total des actifs nets du compartiment en question. Dès que le seuil est dépassé, le « Liquidity Pricing Comité » de la sicav doit prendre la décision explicite d'imputer les frais nets de transaction aux investisseurs entrants et sortants. La décision porte à la fois sur le montant du coût supplémentaire et sur l'application ou non du mécanisme lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le coût supplémentaire est calculé sur la base des commissions de courtage externes, des impôts, taxes et droits, ainsi que sur la base de l'écart supplémentaire entre les cours acheteur et vendeur des transactions effectuées par le compartiment suite à la souscription et au rachat d'actions. Le coût supplémentaire est réparti proportionnellement sur le nombre total d'actions souscrites et rachetées. Le conseil d'administration de la sicav a décidé d'appliquer l'anti-dilution levy pour ce compartiment.

Il se peut que certains OPC inclus dans ce portefeuille ne fassent pas l'objet d'une offre publique en Belgique. Consultez votre conseiller financier à ce sujet.

Ce document contient seulement des informations publicitaires, fondées sur les caractéristiques du produit. Avant de souscrire, le client doit prendre connaissance des informations essentielles pour les investisseurs, du prospectus et du dernier rapport périodique. Ils sont mis gratuitement à disposition en néerlandais sur <https://www.dierickxleys.be/fr/fonds-dierickx-leys> et dans les agences de Dierickx Leys Private Bank.

Le résumé des droits de l'investisseur est disponible à l'adresse suivante: <https://www.dierickxleys.be/fr/les-droits-de-l-investisseur>.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues en appelant le numéro +32 3 241 09 99. En cas de plaintes, vous pouvez vous adresser à [legal@dierickxleys.be](mailto:legal@dierickxleys.be). Vous pouvez également vous adresser au service ombudsman du secteur financier à [ombudsman@ombudsfin.be](mailto:ombudsman@ombudsfin.be). Les présentes informations sont soumises au droit belge et seuls les tribunaux belges sont compétents.